

Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'au 6 mars 2019 (08:30 UTC)

IHS MARKIT PMI® FRANCE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

L'activité du secteur de la construction reprend en février, soutenue par un retour à la croissance des nouvelles commandes.

POINTS CLÉS

Après un recul en janvier, l'activité a augmenté modérément en février.

Plus forte hausse des coûts depuis juillet 2011.

Les nouvelles commandes ont enregistré une légère hausse.

Après quatre mois consécutifs de croissance, suivis d'un recul en janvier, l'activité est repartie à la hausse dans le secteur français de la construction en février. Les dernières données de l'enquête mettent en effet en évidence une augmentation de l'activité globale résultant d'un redémarrage des nouveaux chantiers après une baisse en début d'année. De ce fait, les entreprises de BTP françaises ont renforcé leur activité achats et leurs effectifs, le taux de croissance de l'emploi s'étant toutefois replié pour le quatrième mois consécutif. Parallèlement, le taux d'inflation des coûts s'est redressé à son plus haut niveau depuis plus de sept ans et demi.

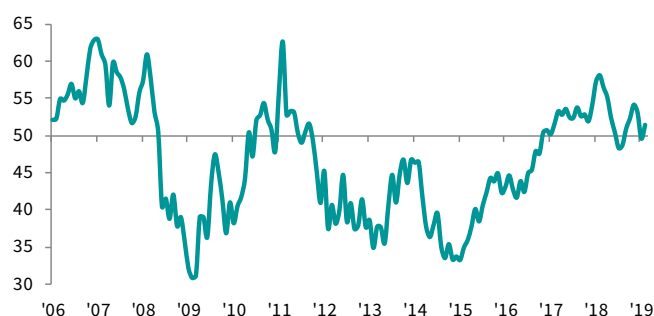
L'indice titre de l'enquête, l'Indice PMI® sur le Secteur de la Construction – calculé à partir d'une question unique posée à un panel de répondants et portant sur leur niveau effectif d'activité par rapport au mois précédent – s'est redressé de 49,5 en janvier à 51,3. Si l'indice a signalé une amélioration de la conjoncture au cours du mois, le taux de croissance de l'activité reste modéré et inférieur à la moyenne enregistrée au cours de l'année 2018 (53,0).

Cette hausse de l'activité globale a été portée par un retour à la croissance dans les sous-secteurs des constructions résidentielles et du génie civil en février. C'est l'activité de construction de logements qui enregistre la plus forte croissance au cours du mois, le taux d'expansion restant toutefois modéré dans les deux sous-secteurs. Les constructions de locaux à usage industriel et commercial ont en revanche diminué, les tendances sectorielles s'inversant ainsi par rapport à celles observées en début d'année.

La reprise du secteur de la construction français a résulté d'une hausse des nouveaux contrats au milieu du premier trimestre. Les entreprises interrogées ont en effet indiqué la plus forte augmentation de la demande depuis octobre dernier, le taux d'expansion n'affichant cependant qu'un

Indice de l'activité globale

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



niveau modéré et inférieur à la moyenne enregistrée au cours de l'année 2018.

Malgré les hausses de l'activité globale et des nouveaux chantiers, la croissance de l'emploi a ralenti pour le quatrième mois consécutif en février. Le taux de création de postes affiche en effet un niveau modéré, le plus faible depuis août 2018.

En revanche, les entreprises de BTP françaises ont fortement augmenté le volume de leurs achats en février, comme en témoigne l'indice correspondant à cette variable, qui s'est redressé à son plus haut niveau depuis huit mois. L'activité achats augmente pour le seizième mois consécutif au cours de la dernière période d'enquête.

Parallèlement, la hausse des prix des achats s'est poursuivie à un rythme soutenu, le taux d'inflation atteignant un plus haut de plus de sept ans et demi. Les répondants ayant indiqué une augmentation de leurs coûts l'ont fréquemment attribué à la hausse des prix du carburant.

Les tensions sur les chaînes d'approvisionnement se sont maintenues en février, comme en témoigne le fort allongement des délais de livraison des fournisseurs. Le taux de détérioration de la performance des fournisseurs s'est toutefois replié à un plus bas de cinq mois, et a affiché un niveau légèrement inférieur à la moyenne enregistrée au cours de l'année dernière.

Enfin, les entreprises de BTP françaises sont restées optimistes quant à leurs perspectives d'activité future en février. Bien que le degré de confiance se soit replié par rapport au pic de sept mois enregistré le mois dernier, il reste nettement supérieur à sa moyenne historique.

COMMENTAIRE

Eliot Kerr, Economiste à IHS Markit commente ainsi les derniers résultats de l'enquête :

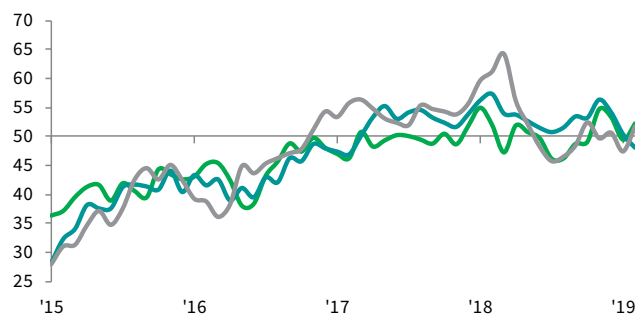
"La reprise de l'activité globale dans le secteur français de la construction est une nouvelle d'autant plus positive que les entreprises ont été confrontées à de fortes tensions sur leurs coûts en février. L'inflation des prix payés atteint en effet son plus haut niveau depuis juillet 2011, tendance fréquemment attribuée au renchérissement du carburant.

Il est toutefois inquiétant de constater que le retour à la croissance de l'activité et des nouvelles commandes n'a pas suffi à stimuler la croissance de l'emploi, qui continue de ralentir. Les pénuries de personnel qualifié sur le marché du travail français semblent ainsi commencer à affecter les entreprises de BTP et les difficultés de recrutement pourraient, à court terme, freiner le potentiel de croissance du secteur."

Indice de l'activité par secteur

Logements / Industriel et commercial / Génie civil

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



CONTACT

IHS Markit

Eliot Kerr
Economiste
T: +44-203-159-3381
eliot.kerr@ihsmarkit.com

Joanna Vickers
Corporate Communications
T: +44-207-260-2234
joanna.vickers@ihsmarkit.com

Méthodologie

L'Indice PMI® pour le secteur de la construction français est élaboré par IHS MARKIT à partir des données recueillies tous les mois auprès d'un panel d'environ 150 entreprises du secteur de la construction. Le panel est stratifié selon la taille de l'effectif et du secteur d'activité, chaque industrie étant pondérée en fonction de sa contribution au PIB.

Les données sont recueillies en milieu de mois. Les réponses à l'enquête rendent compte de tout changement intervenu au cours du mois par rapport au mois précédent. Pour chaque variable de l'enquête, nous calculons un indice de diffusion qui correspond à la somme des réponses positives et de la moitié des réponses indiquant un "sans changement". Ces indices varient entre 0 et 100, une valeur supérieure à 50.0 indiquant une hausse globale de la variable étudiée tandis qu'une valeur inférieure à 50.0 traduit une baisse. Les indices sont corrigés des variations saisonnières.

Indice titre de l'enquête, l'Indice de l'activité globale est un indice de diffusion élaboré à partir d'une question interrogeant les entreprises participantes sur l'évolution de leur niveau d'activité par rapport au mois précédent. L'Indice de l'activité globale est comparable à l'Indice de la production du secteur manufacturier et à l'Indice de l'activité commerciale du secteur des services. S'il est occasionnellement qualifié d'indice PMI sur le secteur de la construction, il ne s'apparente toutefois pas à l'Indice PMI du secteur manufacturier. Les indices ne sont pas corrigés après leur publication.

La révision occasionnelle des facteurs d'ajustement saisonnier peut toutefois entraîner une modification des séries désaisonnalisées.

Les données de février 2019 ont été recueillies du 12 au 28 février 2019.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie de l'enquête PMI, veuillez contacter : economics@ihsmarkit.com.

À propos du PMI

Aujourd'hui disponibles dans plus de 40 pays et régions clés dont l'Eurozone, les Indices PMI® sont à ce jour les enquêtes de conjoncture suscitant le plus d'attention dans le monde. Indicateurs mensuels de tendances économiques précis, actualisés et souvent uniques, ils bénéficient d'une haute réputation auprès des banques centrales, des marchés financiers et des décideurs. Pour de plus amples informations, veuillez consulter <https://ihsmarkit.com/products/pmi.html>

Droits de propriété

Les droits de propriété intellectuelle attachés aux données figurant dans le présent document sont détenus en pleine propriété ou sous licence par IHS Markit. Toute utilisation non autorisée, incluant, et sans que cette liste ne soit limitative, la reproduction, la distribution, la transmission ou tout autre mode de représentation des données, sans autorisation préalable de IHS Markit, est interdite. La responsabilité de IHS Markit ne saurait être engagée en raison du contenu de ce rapport et de l'information qu'il présente ("données"), des erreurs, inexactitudes, omissions ou retards dans les données, ou de toute action entreprise sur le fondement du présent document. IHS Markit ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages, particuliers, directs ou indirects, pouvant résulter de l'utilisation des données. Purchasing Managers' Index® et PMI® sont des marques commerciales de Markit Economics Limited ou sont utilisés sous licence par Markit Economics Limited. IHS Markit est une marque commerciale de IHS Markit Ltd. et/ou de ses sociétés affiliées.

À propos d'IHS Markit

IHS Markit (Nasdaq : INFO) est l'un des leaders mondiaux de l'information, des études et conseils destinés aux grandes industries et principaux marchés stimulant la croissance économique à travers le monde. Ces informations critiques, outils d'analyse et solutions de nouvelle génération, utilisés par les entreprises, les acteurs de la finance et les gouvernements, visent à renforcer leur efficacité opérationnelle et à leur procurer les connaissances nécessaires à la prise de décisions éclairées. IHS Markit compte au nombre de ses clients plus de 50 000 entreprises et gouvernements, y compris 80 % des 500 plus grandes entreprises du monde (selon le classement du magazine Fortune) et les principales institutions financières mondiales.

IHS Markit est une marque commerciale de IHS Markit Ltd et/ou de ses sociétés affiliées. Les autres dénominations d'entreprise et noms de produits peuvent constituer des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs © 2019 IHS Markit Ltd. Tous droits réservés.

Si vous ne souhaitez plus recevoir les communiqués de presse de IHS Markit, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante : joanna.vickers@ihsmarkit.com. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquer ici.

À propos du CNA

Le CNA (Conseil National des Achats) est une association réunissant, à titre individuel et sans but lucratif ou syndical, les personnes participant effectivement aux opérations d'achat ou à leur direction dans les entreprises ou administrations. Son but est d'accroître l'efficacité de la fonction achat dans l'économie par la formation et l'information des personnes concernées, la définition et l'application d'une éthique professionnelle, toutes études, recherches, enquêtes et actions d'intérêt général dans tous les domaines concernant directement ou indirectement la fonction achat et les fonctions annexes.